



**Réunion du comité directeur**  
**Du 17 mars 2025**

BALADOU Chantal	Excusé	BALSO Nathalie	Excusé	BERGOEND Jean-Robert	Présent	BERTEZ Cyril	Présent
BOURY Fabien	Présent	BRISSET Ludovic	Présent	CHATAIN Olivier	Présent	CHARLEUX Ludovic	Présent
DEBREST Bérangère	Présente	JAMIN Anaëlle	Présente	LANGLOIS Franck	Excusé	MISSILLIER Céline	Présente
OHRESSER Clément	Présent	PINEL Cédric	Excusé	REMY Julien	Excusé	STEFANI Pascal	Excusé

Début de la réunion 20h00

**Premier point :**

**Proposition au vote du compte-rendu** de la réunion du 15 octobre 2024 et du 28 novembre 2024

Résultat : approuvés à l'unanimité.

**Deuxième point :**

**Retour sur le stage de cascade de glace**

Un stage avec démarche pédagogique a été proposé à la mi-février dans le Queyras, il était coorganisé par le CAF Aravis et le CAF de Mulhouse. 2 encadrants bénévoles pour 6 participants étant autonomes dans les manipulations de cordes. Une participation a été demandée, il n'y a aucun reste à charge pour le club en résultat. Ce stage pourra être reconduit.

**Troisième point :**

**Demande de co-financement pour une formation D.E escalade d'une bénévole**

Dans le cadre d'une reconversion professionnelle, une bénévole impliquée au sein du club a besoin de donner du poids à son dossier d'inscription. La participation financière d'un Club amène à ce résultat. Au vu du temps donné au Club, le président propose de financer à hauteur de 1700€, en retour la bénéficiaire donnerait au club un nombre de journée

d'encadrement (à définir). Un débat s'ouvre entre les membres du Comité Directeur : avec cette action il est possible de créer un précédent. Il faudrait réfléchir aux conditions permettant d'accéder à ce type de faveur.

Autre doute : en quoi le Club aurait à intervenir dans une formation diplômante ?

Le président met en lumière le fait que la personne a besoin de donner du poids au dossier et non un besoin financier.

Après un long temps d'échanges, un accord est trouvé : 1700€ financé par le club, en échange de quoi la bénéficiaire sera redevable de 6 jours de formation pour les initiateurs ou les encadrants escalade.

Un point de vigilance est amené par un membre : le Club ne doit pas se sentir obligé d'accepter une demande de bénévole ; le Club doit raisonner selon ses propres besoins.

#### **Quatrième point :**

##### **Suivi du groupe de travail sur la révision des tarifs du club**

Olivier, Pascal et Nathalie ont comparé les tarifs des CAF avoisinants (Annecy et la Roche-Bonneville), ils ont constaté qu'aucun frais d'entrée n'est appliqué contrairement à notre club.

Le projet serait de retirer cet élément, mais il devra être compensé par une hausse des tarifs d'adhésion.

Dans le mois à venir les membres du groupe vont travailler un tableau tarifaire.

#### **Cinquième point :**

##### **Suivi du groupe de travail sur le profil type des adhérents du club pour mieux cerner les fonctionnements et les attentes.**

L'extraction des bases de données extranet est peu évidente. Le président remet un contact FFCAM à Cyril, Anaëlle et Ludovic.C

#### **Sixième point :**

##### **Suivi du groupe de travail pour la révision de notre règle interne pour le remboursement des formations vers l'initiateur**

Travail non avancé. Ce document apparaît sur notre site internet onglet *archivage* puis *notes internes*.

#### **Septième point :**

##### **Mise en place du calendrier Gmail du club, utilité et usage**

Il a été conçu pour le suivi de disponibilité de la salle et pour le suivi des réunions.

## Huitième point :

### **Anticipation des activités estivales**

Un zoom est fait sur l'escalade jeunes. Deux évènements sont mis en lumière :

- Le stage : pendant les vacances de Pâques près de Briançon. Ce stage concerne les plus grands et 12 jeunes y participeront. 1 encadrant professionnel et 2 initiateurs bénévoles seront sollicités. L'objectif de ce stage : continuer l'autonomie des jeunes et travailler la grande voie.  
Une participation financière est demandée pour ce stage, mais le Club en finance une part importante.
- Le Contest : c'est le plus gros évènement du Club, et le point final du groupe escalade jeunes avant de terminer le cursus avec quelques séances sur rocher.  
Cette année la date est fixée au 17 mai ; en amont (le 2 mai) les jeunes du CFMM et tout adhérent(e) intéressé(e) équiperont les voies.  
La recherche de lots est encore d'actualité, les parents et les jeunes sont mis à contribution. C'est l'occasion de remercier La Librairie des Aravis et Versant Nord, donateurs de longues dates.  
Fabien et Ludovic.B sont en recherche de bénévoles pour cette journée : juges de voie, encadrants, surveillants. A noter : l'éducateur sportif Nicolas REY GAUREZ sera présent malgré son retrait cette année.

## Neuvième point :

### **Point Divers**

- **Projet groupe alpinisme 18-25 ans**  
Il avait été évoqué à la réunion du 15 octobre 2024. Nathalie et Julien ont retravaillé sur ce projet depuis. Initialement 8 sorties étaient proposées, une moitié avec l'encadrement d'un guide, l'autre moitié avec l'encadrement d'initiateurs bénévoles.  
Faute de suffisamment de bénévoles, 6 sorties avec guide seraient au programme et les 2 restantes avec initiateurs bénévoles. En résultat financier : -1000€ à la place de -400€.

Des questions se posent concernant la trésorerie : les 5 mois à venir vont de paire avec des dépenses importantes ; de plus le trésorier n'a pas encore de recul sur le bilan de certaines activités dont le ski hors-piste pour les jeunes.

Ce projet semble délicat à financer, il serait bon de revoir le nombre de sorties encadrées par un guide : réduire à 4 par exemple.

Un membre du Comité et du groupe alpinisme attire l'attention sur les besoins de la Commission : beaucoup de demande, beaucoup de sorties initiation, mais peu de sorties perfectionnement et surtout peu d'encadrants.

Le projet est remis dans son contexte : des jeunes du groupe alpinisme autonomie ayant terminé leur cycle et étant en demande d'une suite. Dans le cadre d'une politique jeunes, il serait judicieux de mettre la condition d'être étudiant pour pouvoir bénéficier de ce projet.

Une réponse sera donnée aux 2 porteurs du projet

- **Vérification des comptes**

Le trésorier informe que cette année la vérification aux comptes se fera en deux fois.

- **Suggestion de revoir le barème kilométrique**

Jusqu'à présent, le barème utilisé est celui de la FFCAM. En parallèle, il existe un barème fiscal basé sur le type de véhicule.

Avec l'inflation globale, un membre du Comité évoque la question de l'évolution du remboursement. Le trésorier propose de travailler ce sujet pour la prochaine réunion.

Les membres présents sont d'accord sur cette logique d'évolution progressive.

- **Bref Compte-Rendu de l'AG fédérale du 16 mars**

Il y avait deux listes concurrentes pour le renouvellement du Bureau, l'une d'entre elles étaient composées de membres du CAF Annecy. La liste concurrente a été élue, elle est dans la continuité du précédent Bureau.

Quelques thèmes : démocratie, formation, baisse de notre impact dans les pratiques sportives.

Clôture de la réunion : 22h45

Prochaine réunion le 10 avril